

# PLATEFORME ÉLECTORALE DU PS DU CANTON DE BERNE

## ÉLECTIONS AU GRAND CONSEIL 2022



Approuvée au congrès du 10 novembre 2021

### Solidarité et progrès

#### Ta voix compte.

La présente plateforme constitue la base de référence du PS du canton de Berne pour les élections au Grand Conseil du 27 mars 2022. Lors des élections 2018, le PS est clairement sorti vainqueur en gagnant cinq sièges et 3.1 points de pourcentage avec 22.2 % des voix. Mais il ne s'agit pas de nous reposer sur nos lauriers, car nous sommes encore loin d'une majorité de gauche au Parlement cantonal. Pour les élections 2022, le PS s'est donc fixé comme objectif d'augmenter sa part électorale à 23 % et d'emporter 40 sièges.

Avec sa politique de droite, le Grand Conseil s'est largement distancé d'une majeure partie de la population. Lors de cette législature, il a dû corriger son tir à plusieurs reprises après le succès du référendum lancé par le PS avec ses partenaires. Aussi bien les cadeaux fiscaux pour les entreprises prévues dans la loi sur les impôts que les coupes de la loi sur l'aide sociale ou plus récemment l'extension des heures d'ouverture des magasins ont été rejetés dans les urnes. Ces victoires ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue que le Grand Conseil ne mène pas une politique au service du plus grand nombre de ses habitants. Il faut donc que les majorités politiques changent de toute urgence.

Le bien-être de tous les habitants du canton est une priorité pour le PS, dont l'objectif est que chaque personne puisse mener une vie digne. Pour cela, il faut des conditions de travail équitables, une économie juste, une bonne formation, la protection sociale et un environnement intact. L'égalité des chances, l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'égalité de tous les genres sont en tête de l'agenda politique du PS, ce qui se traduit par des listes séparées hommes-femmes, pratique que nous sommes les seuls à suivre. Pour le PS, il est important que le travail soit payé correctement et équitablement, d'où notre lutte pour des salaires minimaux décents et l'égalité des salaires entre les sexes. Le PS défend vigoureusement le bilinguisme, car le canton de Berne remplit une fonction importante de pont entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Le PS veut une société dans laquelle tous peuvent participer, ce qui explique son engagement particulier pour le droit de vote des étrangères. Le PS s'engage pour l'accueil et l'hébergement des réfugiés. [Le PS milite pour un système d'asile humain et refuse que l'hébergement des réfugiés soit source de profit.](#) Pour le PS, la diversité est une évidence : tous les êtres humains, quels que soient leur genre ou leur orientation sexuelle, ont les mêmes droits. [Le PS est partisan d'un État de droit libéral dans lequel chacun a sa place et où le droit de manifester ne subit pas de nouvelles atteintes.](#) Le PS s'engage depuis longtemps en faveur d'un environnement sain. Il est attaché à une protection du climat qui soit socialement acceptable et abordable pour tous.

Lors des élections 2022, le PS s'engagera sur quatre axes politiques : l'égalité des chances dans la formation, une politique familiale moderne, une protection du climat socialement acceptable et un bon système de santé. C'est précisément dans ces quatre domaines que le canton dispose d'une grande marge de manœuvre. Et c'est là que le PS compte jouer un rôle de premier plan en contribuant à améliorer les conditions de vie de chacun.

## **Des chances pour tous et une formation solide**

### **Ta voix compte.**

La qualité de la formation et l'innovation constituent les principales ressources du canton de Berne. La formation tout au long de la vie est la clé de la sécurité sociale et d'une économie saine. Investir dans la formation et la formation continue est donc crucial. Il est très important que les salariés de l'ensemble du secteur de l'éducation bénéficient de bonnes conditions de travail.

### **Éducation de la petite enfance**

L'éducation de la petite enfance est essentielle pour la qualité de la formation ultérieure et pour l'égalité des chances de tous les enfants. Des offres comme le projet « Primano » de la Ville de Berne doivent être étendues à l'ensemble du canton. Pour favoriser le bon développement des enfants, il convient d'avoir une offre adéquate de places de crèche, un encadrement de qualité, du personnel bien formé, une alimentation saine et des prix abordables.

### **Écoles à horaire continu**

L'école doit être un lieu d'apprentissage et de vie, disposant de structures d'accueil parascolaires qui permettent une transition fluide entre l'école et la prise en charge après l'école. Les écoles à horaire continu et l'accueil durant les vacances font partie des structures d'accueil parascolaires. Des bases cantonales contraignantes sont nécessaires pour introduire ces structures sur tout le territoire et améliorer leur qualité.

### **Écoles primaires, professionnelles et secondaires**

Tous les enfants et tous les jeunes ont droit à une bonne formation scolaire et à de bonnes conditions d'apprentissage. Pour cela, il faut des modèles scolaires plus inclusifs et des moyens suffisants pour que chacun puisse bénéficier d'un soutien adapté à ses capacités. La sélection à la fin du degré primaire va complètement à l'encontre des objectifs d'intégration et de soutien optimal de tous les élèves. Le PS continue à tout mettre en œuvre pour assouplir cette sélection en classe de 6<sup>e</sup> primaire et accroître l'égalité des chances.

### **Enseignement supérieur**

La qualité de l'enseignement supérieur est cruciale pour former de bons enseignant-es. Le PS s'engage donc pleinement pour un bon encadrement des étudiant-es et de bonnes conditions d'emploi pour les enseignant-es. Le PS milite en outre pour que l'université puisse compter sur un financement sûr, pour répondre à l'accroissement du nombre d'étudiant-es.

### **Conditions de travail**

Le PS s'engage pour de bonnes conditions de travail dans l'ensemble du secteur de l'éducation. Le canton de Berne affiche toujours du retard dans ce domaine par rapport à d'autres cantons. De plus, les salaires doivent être nettement améliorés, surtout dans le domaine des écoles à horaire continu ainsi que pour les maîtres de classe du primaire. L'encadrement professionnel dans les écoles à journée continue doit enfin être mieux rémunéré.

### **Le PS s'engage pour les causes suivantes :**

- Développement de l'éducation de la petite enfance
- Écoles à horaire continu comme mission éducative
- Enseignant-es en suffisance pour les écoles primaires
- Renforcement des écoles professionnelles et des hautes écoles
- Bonnes conditions de travail dans le domaine de la formation

## **Congé parental et crèches gratuites**

### **Ta voix compte.**

L'encadrement des enfants, par son rôle central dans leur développement, est essentiel pour l'égalité des chances. Il joue en outre un rôle non négligeable dans la conciliation du travail et de la famille, en facilitant l'emploi des parents, ce qui réduit le risque de paupérisation des familles. Pourtant, le travail d'encadrement rémunéré et non rémunéré est toujours trop peu reconnu et les investissements des pouvoirs publics sont bien trop faibles en comparaison internationale. Conséquence : les contributions des parents sont élevées et les conditions de travail médiocres. Nous voulons une politique familiale moderne avec une meilleure rémunération, plus de temps et de respect pour l'encadrement des enfants !

### **Congé parental**

Dans le système actuel, les familles avec de jeunes enfants doivent faire face à d'énormes contraintes. Ainsi, ce sont surtout les femmes qui réduisent leur temps de travail à la naissance du premier enfant, et souvent pour une longue période. D'où la nécessité, enfin, d'un congé parental dans le canton de Berne. Un tel congé permet de mieux concilier la famille et le travail, favorise l'égalité entre les femmes et les hommes et renforce la relation entre parents et enfant.

### **Places en crèche**

Chaque enfant a droit à l'encouragement préscolaire. Les crèches sont des prestations de service public. Elles font partie intégrante du système éducatif et doivent, comme l'école primaire, bénéficier d'un financement approprié via les recettes fiscales. Car seules de bonnes conditions de travail permettent d'améliorer l'encadrement des enfants. Une prochaine étape consistera à garantir la gratuité des crèches pour les parents.

### **Écoles à journée continue**

La vie sans l'école à journée continue n'est plus envisageable pour de nombreux enfants, jeunes et leurs parents. Cette offre doit être étoffée pour que le canton dispose d'écoles à journée continue gratuites sur tout le territoire. Il faut en outre prévoir plus de temps et d'espace pour les enfants, suffisamment de personnel qualifié et des salaires équitables ainsi que des normes de qualité strictes édictées par le canton.

### **Encadrement pendant les vacances**

Durant les vacances scolaires aussi, de nombreux parents qui travaillent sont tributaires d'une prise en charge externe pour leurs enfants, car ils sont peu nombreux à bénéficier d'autant de semaines de vacances que les congés scolaires. Certaines communes proposent donc déjà un encadrement pendant les vacances, mais les disparités sont grandes. Il convient donc de mettre en place et de renforcer l'accueil pendant les vacances au niveau cantonal.

### **Conditions de travail**

La faible reconnaissance des tâches de garde se reflète dans le manque d'investissements des pouvoirs publics, lesquels sont très faibles en comparaison internationale. Cette situation exerce une pression sur les conditions de travail, avec bas salaires et manque de temps à la clé. Une bonne prise en charge est importante pour que les enfants reçoivent suffisamment d'attention. Or un encadrement de qualité n'est possible qu'avec de bonnes conditions de travail.

### **Le PS s'engage pour les causes suivantes :**

- Congé parental digne de ce nom dans le canton de Berne
- Places en crèche gratuites
- Écoles à journée continue sur tout le territoire
- Développement de l'encadrement pendant les vacances
- Meilleures conditions de travail dans les crèches et les écoles à journée continue

## **Santé pour tous et plus que des applaudissements**

### **Ta voix compte.**

La crise du coronavirus a montré avec quelle rapidité notre système de santé peut arriver à son point de rupture. Malgré son travail formidable, le personnel soignant n'a encore eu droit qu'à des applaudissements. Le système de santé est l'une des principales missions publiques. Le canton doit par conséquent fournir les ressources nécessaires pour garantir des soins de base de qualité pour tous.

#### **Soins de base**

Les soins médicaux de base représentent un défi pour le canton de Berne en raison de sa superficie. La médecine de famille joue donc un rôle très important dans ce contexte. Le canton doit favoriser les réseaux de médecins, les centres de santé, les maisons de naissance et les structures de sage-femmes sur l'ensemble du territoire et garantir un bon système de santé, en particulier dans les régions rurales.

#### **Réductions des primes**

Les primes d'assurance-maladie sont trop élevées, et la tendance montre qu'elles vont continuer à augmenter. De nombreuses personnes, et notamment les familles, peinent à y faire face. Les subsides permettent au canton de soutenir ceux qui en ont besoin. Le principe doit être que les primes d'assurance-maladie ne dépassent pas 10 % du revenu disponible.

#### **Personnel soignant**

Il est urgent d'améliorer sensiblement les conditions de travail dans la santé pour stopper les fluctuations. Il faut plus de personnel, de meilleures conditions d'emploi et une rémunération à la hauteur des responsabilités. Le canton doit former plus de personnel pour couvrir les besoins accrus dans la santé. Pour ce faire, il doit lancer une offensive de formation pour les professions de santé non universitaires et lever la restriction des places d'étude.

#### **Prévention**

Le canton doit investir dans la promotion de la santé et la prévention, mesures clés pour une société en bonne santé. Il convient d'encourager les compétences personnelles en matière de santé. Le canton doit promouvoir des programmes et mesures visant à aider la population à être à même de prendre soin de sa santé et mandater les prestataires de services capables de les mettre en place.

#### **Vieillesse**

L'allongement de l'espérance de vie est un fait réjouissant, mais qui s'accompagne de nouveaux besoins, si l'on veut permettre aux personnes âgées de rester autonomes et indépendantes le plus longtemps possible : il faut promouvoir la construction de logements adaptés pour les personnes âgées, aménager l'espace public pour le rendre plus accessible, soutenir des services comme les soins à domicile et continuer à développer les offres destinées aux proches aidants.

#### **Le PS s'engage pour les causes suivantes :**

- Couverture généralisée des soins médicaux de base
- Renforcement des subsides
- Meilleures conditions de travail pour le personnel soignant
- Promotion d'une vie saine grâce à la prévention
- Garantie d'une vie digne pendant la vieillesse

## Offensive dans les transports publics et énergie renouvelable

### Ta voix compte.

Le canton de Berne est tenu d'apporter sa contribution à la protection du climat et il en a les capacités, par exemple en intervenant en priorité dans les domaines où il a le plus de compétences et donc où l'effet de levier est le plus important (transports, énergie et bâtiments). Il est impératif que les mesures de protection du climat soient acceptables socialement et donc abordables pour tous.

#### Transports publics

Bien que le canton de Berne dispose d'un réseau de transports publics bien développé, les déplacements en voiture sont toujours deux fois plus nombreux que ceux en transports publics. Pour rendre la voiture moins attrayante, le canton doit lancer une offensive dans le domaine des transports publics pour proposer une alternative de qualité et abordable dans les agglomérations et les régions rurales. Les gens doivent pouvoir se déplacer rapidement d'un point à un autre. Il convient en outre de développer l'offre des trains de nuit comme alternative écologique à l'avion.

#### Mobilité douce

La mobilité douce est le complément idéal des transports publics pour les courtes et moyennes distances. Il faut pour cela que les cyclistes disposent d'itinéraires rapides et sûrs dans tout le canton et les piétons de chemins directs et attrayants dans les communes. Le canton doit soutenir les régions et les communes avec le savoir-faire et les ressources financières nécessaires.

#### Énergie

Après la fermeture de la centrale nucléaire de Mühleberg, il convient de promouvoir encore davantage les énergies renouvelables. L'accent doit porter sur des solutions étatiques, auxquelles viennent s'ajouter des actions privées. L'énergie hydraulique est une grande chance pour le canton de Berne, elle doit être développée. Il y a aussi lieu d'investir massivement dans les énergies solaire et éolienne. Une attention particulière doit également être accordée à l'extension du réseau de chauffage à distance.

#### Bâtiments

Une grande partie des émissions de CO<sub>2</sub> provient des bâtiments. Une nouvelle mouture de la loi sur l'énergie doit prévoir des mesures efficaces pour éliminer chauffages au mazout ou au gaz et pour que les toits qui s'y prêtent accueillent des installations solaires. Le réseau de stations de recharge pour les véhicules électriques doit être étendu dans tout le canton. La loi sur l'aménagement du territoire doit être mise en œuvre de manière à ne réaliser de nouvelles constructions que dans des régions bien desservies.

#### Installations et investissements

Le canton de Berne peut aussi exercer un important effet de levier au travers de ses placements financiers et de ses investissements. En renonçant à des investissements nuisibles à l'environnement, caisses de pension et banque cantonales peuvent apporter une contribution de taille à la protection du climat.

#### Le PS s'engage pour les causes suivantes :

- Développement des transports publics
- Améliorations pour la mobilité douce
- Promotion des énergies renouvelables
- Bâtiments respectueux de l'environnement
- Aucun investissement dans des installations nuisibles à l'environnement